

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

Le ne ANNEE No. 34

OTTAWA VENDRE J 21 FEVRIER 1890

LE NUMERO 2 CENTS

A & S Nordheimer

FABRICANTS DES CELEBRES

PIANOS NORDHEIMER

Sont aussi agents pour les fameux pianos Cherkering, Steinway et Haines, et pour les orgues harmoniums de Estey et Kimball.

Grand assortiment de pianos de seconde main à des prix variant de \$25 et plus.

Condition de paiement de \$3,00 a \$10,00 par mois.

FABRIQUE : Rue York Toronto, Salle de vente a Ottawa 67 RUE SPARKS

DEPECHE DU MATIN

(Service Special.)

ENCORE UN CRIME MYSTERIEUX

Paris, 19 fév.— Un vieillard phisique et quinquagénaire, le père Gaurion comme on l'appelait familièrement à Belleville, établi brocanteur depuis vingt ans rue Julien Lacroix a été trouvé assassiné dans sa boutique, la crâne défoncé à coups de marteau et étouffé.

Les affaires ayant prospéré, et grâce aussi à son économie presque rigide il avait fait restaurer l'appartement où il habitait et l'avait transformé en une maisonnette, ne comprenant qu'un rez de chaussée et un étage, mais enfin habitable.

Cette habitation est composée d'une boutique, d'une arrière boutique d'une salle à manger donnant sur la rue Julien Lacroix, et d'une chambre à coucher prenant jour sur le passage de Pékin. Les murs sont peints extérieurement à l'ocre rouge après le crime qui vient d'y être commis, cette mesure, à laquelle on accède par quelques marches, a un aspect quelque peu sinistre.

Gaurion passait dans ce quartier si pauvre pour un riche; on le savait possesseur d'obligations et d'actions et aussi d'un magot caché par lui dans quelque coin de son obscure boutique de brocanteur.

Vers le 1er février le vieillard fut avisé par le Crédit foncier qu'une de ses obligations venait de sortir au tirage.

Ce soir là, pendant le dîner qu'il faisait chez un commerçant voisin il annonça cette nouvelle et ajouta: —Peut être ai-je gagné cent mille francs? N'en dites rien à personne.

Le lendemain, le vieillard fut avisé par la police, ou à vu pourquoi le malheureux avait disparu.

Dans la première pièce, qui est encombrée de tous les objets imaginables tels qu'il s'en trouve chez les marchands de bric à brac, rien d'anormal ne frappa les regards. Mais en entrant dans l'arrière boutique on aperçut le cadavre saignant du vieillard étendu sur le soi maculé de plaques de sang.

Gaurion était couché sur le dos, légèrement incliné sur le côté droit les mains crispées sur la poitrine le visage exprimant la terreur. Sur le sommet de la tête, on remarquait deux blessures profondes faites avec un marteau ou un instrument contondant. Une troisième blessure se voyait près de l'oreille droite. Enfin le cou marqué indiquait que l'assassin avait égaré sa victime.

Gaurion était habillé; rien de ce qu'il avait sur lui n'avait été volé. On retrouva dans la poche de son pantalon son porte-monnaie contenant quinze centimes.

ellard avait été littéralement retourné, le mal-lai et les draps avaient été jetés au milieu de la chambre. Le ou les assassins avaient cherché l'argent qu'ils supposaient en possession du vieux richard.

Out ils découvrirent la forte somme qu'ils croyaient trouver chez le père Gaurion? On ne sait encore. Lors des premières constatations on trouva dans un vêtement de la victime son lit même un portefeuille contenant quatre cents francs en billets de banque. Au cours d'une seconde perquisition, on découvrit, dans un coffre en bois, trois obligations du Crédit foncier.

Jusqu'à présent, on n'a aucun indice permettant de découvrir les assassins. Sont ce des souteneurs du boulevard de Belleville ou du bal Favié qui, sachant Gaurion possesseur d'une certaine somme l'ont tué, ou bien une personne l'approchant de plus près? On ne sait encore.

Ce crime a produit dans le quartier populaire de Belleville une grande émotion, et toute la journée une foule énorme a stationné devant la maison du père Gaurion.

Un Crime à Chaville

Paris, 19 fév.— Mme Maréchal, rentière, possède à Chaville (Seine-et-Oise), une belle propriété, qu'elle habite pendant l'été et qui, pendant l'hiver, est confiée à la garde d'un jardinier, M. Saint-Denis.

Dans la nuit du 17 février, à minuit et demi, ce dernier qui couche dans une chambre située au deuxième étage, était réveillé en sursaut par un coup de timbre à peu perceptible, et qui, assurément, révélait quelque chose de suspect.

En un instant, M. Saint-Denis débouta, il descendit avec précaution, se rendit à la porte d'entrée, visita le jardin, examina les haies, mais sans rien découvrir qui pût lui donner l'indice.

Mais, comme il retournait à sa chambre, il crut entendre un léger bruit dans une pièce. En même temps, il remarqua qu'une lame d'une persienne du salon avait été enlevée.

Une tentative de vol avec effraction venait, en effet, d'avoir lieu. Deux individus avaient escaladé le mur de clôture, puis s'étaient introduits dans le salon; mais, se croyant découverts, ils étaient restés dans la pièce.

En homme prudent, M. Saint-Denis ne crut pas devoir les déranger sans s'être muni d'un fusil.

L'arme se trouvait dans sa chambre. Il y monta à pas de loup, redescendit de même, une lanterne à la main.

Arrivé au salon, il poussa résolument la porte et les rayons de sa lanterne éclairèrent en plein visage deux malfaiteurs qui, armés de pistolets en fer, se préparaient sans doute à lui faire un mauvais parti.

Sans perdre son sang-froid, le jardinier égala son arme et fit feu presque à bout portant.

—Je suis touché! s'écria avec un cri de douleur le plus petit. La blessure n'était pas mortelle. M. Saint-Denis s'élança au dehors pour appeler les voisins à son aide.

Les voleurs profitèrent de cette circonstance pour disparaître, abandonnant sur le parquet un sac et une pince.

En les voyant passer, M. Saint-Denis se mit à leur poursuite; mais dans l'obscurité, il s'y perdit de vue. Ce fut le matin seulement qu'on put les suivre à la trace du sang. De la maison, ils s'étaient rendus à l'endroit du mur qu'ils avaient déjà escaladé pour entrer.

Celui qui était blessé avait fait de vains efforts pour suivre son camarade, car le mur n'était pas taché de sang jusqu'en haut, et les traces se retrouvaient plus loin, jusqu'à une porte détrempée ouverte, qui donne sur le bois de Vill-d'Arvay.

Un soulier tout couvert de sang était resté au pied du mur escaladé. Le jardinier avait cru reconnaître dans celui qui était blessé un jeune valet de meubler à Chaville appelé par sobriquet le Lurran, et qui avait déjà subi une condamnation au commencement de cette année, pour vagabondage, outrages et rebelle envers les agents.

Il était de taille moyenne. C lui qui l'accompagnait était au contraire très grand.

En faisant, le lendemain, leurs recherches les gendarmes de Sévres découvrirent un de leurs hommes, d'une façon singulière.

Il s'étaient adressés sans résultat aux médecins des environs et au directeur de l'hospice de Sévres. Se rendant à l'hospice de Saint-Cloud.

Leur prisonnier était là, soigné avec sollicitude. On croyait, d'après les explications qu'il avait données, qu'il avait été attaqué près de Boulogne par plusieurs individus qui, après l'avoir blessé, avaient emporté ses souliers.

C'est un nommé Périllier, habitant ordinairement Chaville et bien connu pour la triste réputation qu'il a su acquérir. On ne le connaît, en effet, que comme un vagabond et un paresseux.

Par ordre du procureur de la République de Versailles, il est soigneusement gardé à vue, en atten-

CHITTY FRERES

312 314 RUE WELLINGTON OTTAWA

Importateurs et Commerçants d'Épices, de Chocolats, Etc.

Notre Stock est Nouveau et Frais et nos Prix sont Très Bas.

TRES BON THE POUR 20 CTS. LA LIVRE

VENEZ VOIR?

dant que son état permette de le conduire à la maison d'arrêt.

D'après le signalement donné par le jardinier, on pense que son complice est un de ses acolytes nommé Carré. Il ne travaille jamais et est considéré comme un mauvais sujet.

La morale en ce cas. — Les habitants de village de Newton Connecticut ont été éveillés, pendant la nuit, de l'annonce à la radio, par un véritable tonnerre de coups de feu.

Les coups de feu ont été entendus de la maison d'arrêt. On s'est précipité vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt. On a vu un homme qui se précipitait vers la maison d'arrêt.

"The Argyle" 66, 68 Rue Sparks D. GARDNER & CI

La vente en gros et en détail pendant ce mois,

DE Cotons et Toiles

Est maintenant ouverte, et les prix sont marqués très bas pour argent comptant.

Coton jaune à draps croisé 72, 80 et 90 pouces de large. Coton jaune à draps unis 74 80 et 90 pouces de large. Cotons blancs à draps. Cotons à Oreillers, Serviettes à tables, essuie-mains, guillaumes, cotons blancs à chemises.

Le plus grand assortiment de cotons et toiles en Canada

Achetez pour argent comptant chez D. GARDNER & CIE., 66 & 68 RUE SPARKS.

CHARBON! Les meilleurs qualités de charbon bitumineux et anthracite. BIGNON ET HENRY (Succ. de J. A. Serphid) Rue Sparks

Bureau de Poste d'Ottawa. Arrivée et départ des mailles.

Table with columns: MALLE, Fermeture, Arrivée. Lists various mail routes and times.

Les lettres destinées à l'étranger doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des mailles précédentes.

ATTENTION! FITZPATRICK ET HARRIS se font un plaisir de remercier le public pour l'encouragement qu'il leur a été donné, et ils invitent de nouveau tout le monde à venir faire une visite à leur magasin; leurs marchandises sont de premier choix.

National Mfg. Co. 160 RUE SPARKS 160

NETTOYAGE des TAPIS A LA VAPEUR. Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chaude.

W. O. McKAY Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de L'HOTEL RICHELEU

EDITION COMPLETE ET OFFICIELLE DU DEBAT SUR LES BIENS DES JESUITES

P. C. GUILLAUME Rue Sussex

GRANDE VENTE A L'ENCAN

De Bijouterie, Diamants, Montres, Objets en argent ET D'ARTICLES D'ART.

Commencera aujourd'hui à 3 et 8 hrs p.m. et devra se continuer chaque jour à la même heure jusqu'à l'épuisement du stock.

Deux ventes chaque jour à 3 et 8 p.m. Rappelez vous l'adresse: OCCIDENTALE HALL, 64 Rue Queen (pres du Citizen)

A. B. MacDONALD ENCAUTEUR.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

JOHNSON HOUSE Cette nouvelle maison autrefois occupée par la pharmacie Daclier, a été complètement renouvelée et divisée pour un hôtel de première classe.

Johnson House 517 RUE SU SÈX 517 OTTAWA

W. J. ELLARD Fabricant de charriots et forgeron

GRANDE VENTE D'HABILLEMENTS AUJOURD'HUI

POUR habillements pour hommes, habillements pour Enfants Et Chapaux,

BRYSON, GRAHAM & Co. 146, 148, 150, 152 & 154 Rue Sparks.

Assortiment de Bijouterie et de Montres en Or et en Argent à \$2,00, 25 cents, brachides et frises.

Assortiment de Bijouterie et de Montres en Or et en Argent à \$2,00, 25 cents, brachides et frises.

Assortiment de Bijouterie et de Montres en Or et en Argent à \$2,00, 25 cents, brachides et frises.

PUBLES

MARCHE

MANGER, de GENRES

BELL

Voitures

BELL

LE CANADA

VENDREDI 21 FEVRIER 1900

REPOS DU JOUR

Le service d'hygiène de Montréal coûte \$5,000 par année.

Dern, politique et cervical français, est mort.

Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant qu'une révolution se fera avant un mois au Portugal.

La réfection de quelques boulangistes est un fait insignifiant et dû à l'élément gossailier de la Seine.

M. D'Harcourt a écrit une seule semaine pour Sarah Bernhardt le drame Le Mystère, composé de 1500 vers.

La législature d'Ontario est saisie d'un projet de loi tendant à établir le scrutin secret dans les élections des écoles séparées.

Un journal religieux a fait remarquer que Thome qui s'illie ne jure pas pendant ce temps-là. C'est possible mais il en fait bien jurer dix à sa place.

Le conseil municipal de Plantagenet qui est français a voté un montant pour aider à l'étude de l'anglais. Encore une note offerte au catépin des fanatiques.

Enfin, M. Montagu a battu M. Colter dans Halliwell par 158, ce qui est pour cet endroit une forte majorité. C'est un revirement de 175 votes.

Les sociétés charitables de Londres qui ont pour but de nous expédier le surplus de la reproduction de la métropole apprendront avec intérêt que trois de leurs agents envoient en route pour Kingston, où ils séjourneront deux ans.

L'hon. M. Gagnon vient de faire distribuer aux membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, un exemplaire du dictionnaire géologique des familles canadiennes par Mgr Tanguay. Cet ouvrage précieux comprend maintenant six beaux volumes de huit à neuf cents pages.

D'après l'Estève c'est la demande de M. Mercier que le chargé d'affaires de Hull et d'Ottawa a déposé, récemment ce dossier dans toutes les églises et a prié tous les bons citoyens de bien vouloir en empêcher la répétition à l'avenir.

Les derniers Débats de M. Desjardins forment un beau volume de 2,925 pages et c'est notre avis que la législature de Québec regrettera avoir longtemps s'être privé d'un pareil ouvrage lequel est à la fois un auxiliaire et un registre utile.

M. Bronson a présenté à la législature locale de Toronto deux bills dont le premier a pour but de permettre à la municipalité d'Ottawa d'emprunter \$50,000 pour les travaux de l'égout, le second pour permettre à la municipalité d'emprunter \$50,000.

C'est l'honorable sénateur Peirce qui donnera la conférence, jeudi, à l'Institut. Comme on le voit ce sera de mieux en mieux et 1890-91 est destiné à être marqué par un bien gros caillou sur le chemin accidenté qui aura parcouru cette institution.

Comment concilier les deux assertions? M. McCarthy dit que notre race est inférieure et, dans une entrevue destinée au N. Y. World, M. Charlton dit que l'émigration aux Etats Unis nous enlève la fleur de notre population.

D'après ces deux députés, et l'Evening Journal, ce sont les Canadiens français qui emigrent.

M. P. M. Saurral, journaliste, vient de publier un volume qui est appelé à rendre de véritables services. C'est un traité français qui chaque jour, comme président, vice-président, secrétaire ou membres d'assemblées politiques ou municipales, de clubs ou sociétés de tous genres, de comités quelconques ont des fonctions publiques et responsables à remplir.

Les administrateurs de M. McCarthy font beaucoup d'objets de plaidoyer qu'il a débattus mardi soir à la Chambre des Communes. Ces gens-là sont faciles à satisfaire s'ils considèrent qu'un plaidoyer d'avocat est le discours d'un homme d'Etat. Comme question de fait M. McCarthy n'a pas répondu et n'a pas même osé s'attaquer aux questions posées par l'honorable M. Blake, Sir Hector Langevin, l'honorable M. Mills, M. Gignault et M. Davin. Il a glissé sans s'apercevoir.

Les débats d'hier ont offert un intérêt tout particulier aux Canadiens-français. M. Bechar, député d'Yorkville, a prononcé un anglaire un discours modéré, solennel, raisonné et éloquent, qui par la forme et le fond a eu le suffrage de tous.

M. Cha. Langelier qui a aussi parlé hier, a deux points à son crédit: il a parlé français et, pourtant, il a eu l'oreille de la Chambre et puis de tous ceux qui ont entrepris de défendre M. Mercier c'est lui qui a le mieux réussi. Il a, à la fois, fait preuve de modération et de conviction.

M. McCarthy pourrait méditer ce qui suit. Quand Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais, ce rétablissement de la hiérarchie catholique fut qualifié d'agression papale, "d'attentat contre la couronne," mais la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, disait-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestantisme comme je l'ai été et le serai toujours, je regrette infiniment l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de nos sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains."

La municipalité d'Ottawa doit s'adresser au gouvernement provincial pour obtenir le privilège de construire et exploiter un chemin de fer urbain dans la cité d'Ottawa, et acheter au besoin les lignes déjà existantes. Nous espérons que la législature provinciale retournera cette demande qui est contraire à l'esprit de l'acte municipal. Les municipalités ne sont pas et ne doivent pas se constituer en organisations commerciales pour le raison bien simple que leur mission consiste surtout à faire exécuter les travaux d'intérêt public et, dans une mesure assez limitée, d'adopter certains règlements pour le maintien de l'ordre.

Que nos échevins s'en tiennent donc aux pouvoirs qui leur sont accordés par la loi sans essayer d'empiéter sur le domaine privé. Nous admettons cependant que la nécessité d'une nouvelle ligne de chars urbains se fait vivement sentir dans la cité d'Ottawa, mais nous préférons, dans l'intérêt public, accorder un bon sens raisonnable à une compagnie privée qui en entreprendrait l'exploitation.

Qui trop embrasse mal étreint.

REVUE DE LA PRESSE

Nous lisons dans la Semaine Religieuse ce passage d'actualité:

Un grand nombre d'ouvriers sont en ce moment en grève, et par suite de la connexion qui existe entre les différentes industries, il résulte de cette grève que des centaines d'hommes sont sans ouvrage et que des familles entières sont en proie à l'inquiétude et à la souffrance.

Un homme qui, lié par aucun contrat naturel ou légal, refuse de travailler, use de son droit pourvu que par cette inaction volontaire, il ne prive pas d'une subsistance honnête les personnes qui dépendent de lui.

Quand plusieurs conspirent ensemble pour cesser tout travail, à moins d'un salaire qu'ils fixent eux-mêmes, ils commettent grand risque de pécher contre la justice, ne serait-ce qu'en empêchant la liberté de relations qui doit exister entre le patron et ses employés. Cette mesure extrême ne saurait donc être justifiée tant que la cause n'en est pas certainement juste ou qu'il y a d'autres moyens de faire prévaloir.

Mais lorsque des ouvriers prétendent exiger un ajustement de leur cœur moral ou physique sur leurs confères, et que par des menaces on leur interdit la liberté du travail, c'est plus que de l'injustice, alors c'est de la cruauté.

En fait, une expérience douloureuse apprend que les grèves même réputées justes, font souffrir tout le monde, et ne profitent guère à personne.

Nous ne pouvons comprendre que des hommes, nés libres, s'engagent si facilement dans des sociétés où ils s'exposent à subir l'esclavage de tous les plus humiliants et de plus pénibles quand un artisan vient dire à son frère: tu ne travailleras pas tant que je ne le veux pas; tu ne nourriras pas ta famille, elle sera dans la misère, réduite à la mendicité; c'est notre société qui l'écartera ainsi. La tyrannie exercée sous le couvert de la protection mutuelle, par les associations auxquelles l'esprit chrétien demeure étranger, nous paraît intolérable pour les hommes de cœur.

La Motte d'hier contient un article bien peu de nos très modérés sur l'amendement Thompson.

Nous en extrayons ce qui suit: Jusqu'à présent la question de la langue a été déterminée par le parlement fédéral, non-seulement pour le Dominion mais pour les provinces de Québec et Manitoba, la première est comprise dans une préférence anglaise et l'autre une préférence française. Dans aucune de ces deux provinces la question de la langue n'est laissée à la majorité, ainsi que le propose l'amendement Thompson pour les Territoires du Nord-Ouest.

Ayant pleine confiance en nos chefs, tout en affirmant l'utopie du principe de la langue française, tout en étant prêt à tout, les sacrifices que nous leur ferions, nous n'avons voulu gêner aucunement l'action du parti conservateur, si intelligemment et si patriotiquement représenté à la Chambre des Communes. L'ensemble de son action, nous parlons naturellement de la section française, prouve que cette confiance n'est pas mal placée.

L'amendement Bonassollet et son rejet, de toutes les propositions nous préférons nous le renvoyé pur et simple du bill à six mois. Ce serait le plus éclatant soulèvement que l'on puisse administrer aux fanatiques.

Mais s'il faut, pour obtenir la majorité, un amendement dans le sens de déférer cette question à la population la plus directement intéressée, nous préférons qu'elle fut renvoyée aux législatures de chaque province du Nord-Ouest, à fur et mesure que l'organisation en sera décrétée par le parlement fédéral.

Il est vrai que si une injustice est commise par les Territoires, elle pourra ensuite être réparée par la législature de chaque province, qui sera tenue dans ces vastes domaines. Mais l'injustice sera toujours plus facile là où le gouvernement responsable n'existe pas que là où il existe. Dans le premier cas, l'on est exposé à se trouver en face d'une majorité parfois brutale. Avec le système responsable, le jeu des partis, l'injustice ne saurait être permanente.

Il est si évident que dans l'intérêt général du Dominion, Sir John Macdonald a voulu écarter de l'arène fédérale une question brûlante qui peut soulever de bien mauvaises passions, nous n'aurions pas aussi irrésistiblement raison ou tort? C'est ce que l'avenir dira.

LES CHARS URBAINS

La municipalité d'Ottawa doit s'adresser au gouvernement provincial pour obtenir le privilège de construire et exploiter un chemin de fer urbain dans la cité d'Ottawa, et acheter au besoin les lignes déjà existantes.

Nous espérons que la législature provinciale retournera cette demande qui est contraire à l'esprit de l'acte municipal. Les municipalités ne sont pas et ne doivent pas se constituer en organisations commerciales pour le raison bien simple que leur mission consiste surtout à faire exécuter les travaux d'intérêt public et, dans une mesure assez limitée, d'adopter certains règlements pour le maintien de l'ordre.

Que nos échevins s'en tiennent donc aux pouvoirs qui leur sont accordés par la loi sans essayer d'empiéter sur le domaine privé. Nous admettons cependant que la nécessité d'une nouvelle ligne de chars urbains se fait vivement sentir dans la cité d'Ottawa, mais nous préférons, dans l'intérêt public, accorder un bon sens raisonnable à une compagnie privée qui en entreprendrait l'exploitation.

Qui trop embrasse mal étreint.

DEPECHE DU SOIR

(Service Spécial)

Ille continue

Par proclamation

Farine

Le mystère

Nouveau journal

Les troubles de Hull

La Nouvelle-Écosse

Convertis distingués

Démission

On est toujours bien content de voir nos anciens pratiqués et toutes les nouvelles qui veulent nous visiter peuvent être certaines qu'elles seront bien reçues par le passé. Le stock comme de coutume est le plus considérable et le mieux choisi d'Ottawa, venez examiner nos marchandises et nos prix, et jugez par vous-même avant d'acheter ailleurs.

Une des personnes de la famille que laquelle elle se trouvait étant tombé malade, Mlle Brandenburg est sortie dimanche soir pour aller chercher un remède à la pharmacie la plus proche. Or, lorsqu'elle s'est mise en route pour retourner chez elle, la jeune fille s'est aperçue qu'elle était suivie par un individu à mine suspecte, et elle a essayé de courir. Mais l'inconnu s'est élancé à sa poursuite. Au moment où elle arrivait dans l'impasse projetée par une église, le misérable a assailli Mlle Brandenburg, lui a attaché fermement un foulard autour de la bouche pour étouffer ses cris, et, en moins de temps qu'il en faut pour le dire, lui a coupé ses magnifiques tresses de cheveux au ras de la tête.

Un combat avec des voleurs

Un lutté terrible s'est engagée alors, entre le vieux fermier et sa femme d'une part et les deux malfaiteurs d'autre part. Les malfaiteurs n'ont pas eu de peine à renverser le vieillard sur le sol; mais M. Frenge était parvenu à sortir son revolver de sa poche à tir sur l'un des agresseurs et l'a tué. A cette vue, l'autre malfaiteur s'est enfui, abandonnant le corps de son complice.

Le corps du malfaiteur a été transporté à Crestline, où des centaines de curieux sont allés le voir pendant toute la journée de lundi. Le défunt est un homme de trente à trente-cinq ans, bien mis, mais inconnu dans la région. On n'a rien trouvé sur lui qui pût servir à établir son identité, si ce n'est le reçu d'une lettre enregistrée adressée à Mme Anna Daxing, à Beaver Fall, Penn.

Une descente périlleuse

Montreal, 21 fév. — Il y a quelques jours un cultivateur très à l'aise des environs de la ville, arrivait à Montréal et se retirait dans un des hôtels aux environs de la gare Bonaventure. Notre homme qui était en route pour les Etats de l'Ouest, avait en sa possession une somme d'argent assez ronde. Pendant la journée, il fit la connaissance de deux individus qui ne le lâchèrent pas avant de l'avoir mis dans l'impossibilité de continuer son voyage. L'habitant finit par s'endormir sur une chaise dans une autre chambre et fut porté dans une chambre située au second étage, afin de lui donner la chance de cacher son vin.

En s'éveillant, notre homme, s'imaginant qu'on venait à sa vie et à sa bourse, résolut de s'évader par la fenêtre et se mit en train de se faire une corde avec des couvertures en lit qu'il attachait à un des appuis de chaise. Malheureusement pour lui, la corde ainsi fabriquée se brisa, et notre homme se fit une chute assez sérieuse de plusieurs pieds. Il s'effondra en tombant des blessures qui ont dû nécessiter son transport à l'hôpital. Son argent cependant était intact.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

De grands efforts sont faits, en ce moment, auprès du Gouvernement Fédéral, pour en obtenir une forte subvention en argent afin de ressusciter le projet de chemin de fer de la Baie d'Hudson.

C'est à Winnipeg que ce projet prit naissance, il y a quelques années. Les habitants du Manitoba pressaient que ce chemin et assurait à leurs produits un nouveau et plus rapide moyen de transport. La construction de ce chemin était, disait-on, possible facile même; elle abrégait de beaucoup la distance de Winnipeg et des divers points du Nord-Ouest à Liverpool, procurant ainsi une notable diminution dans les frais de transport; et par dessus tout, elle faisait des sommes considérables à la province.

Entrainé par le sentiment populaire, le parlement fédéral accorda une charte à ce chemin, et lui vota une subvention en terres, s'élevant à 6,000 acres dans le Kewatin; une importante subvention en argent lui fut aussi accordée par le gouvernement de Manitoba.

Les travaux commencèrent dans l'automne de 1886; quelques milles de rails furent posés, puis le travail fut arrêté. Et aujourd'hui, de ce projet qui paraissait si brillant au début, il ne reste qu'une charte et ces quelques milles de voie.

C'est pour reprendre ces travaux et mener à bonne fin le chemin de la Baie d'Hudson que la compagnie fait auprès du gouvernement fédéral, les efforts dont nous avons parlé.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 12 ans, Valimard Savoy, fils de Duce J. Savoy, Le convoi funéraire partira du No 119 rue Elgin, pour la Basilique le 22 courant à huit heures A. M., et de là au cimetière.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks.

VENTE DE FERMETURE

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks.

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CHEZ LAROSE & CIE.

AU PRIX COUTANT

JUSQU'AU JOUR DE LAN

LAROSE & CIE.

Hotel - Riendeau

FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES

COSTUMES - D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe.

AU STUDIO DE PITTAWAY & JARVIS

IMPERIAL WAREHOUSE

Remede de Pinus

POUR LES RHUMATISMES

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133 OTTAWA

AU Lion d'Or!

Nous souhaitons à tous nos clients les compliments de la nouvelle année et en meme temps desirons faire savoir au public que nous vendrons pendant trente jours au prix coutant notre immense stock de Marchandises d'Etape.

Achetez maintenant.

R. M. McMorpan

508 et 510 Rue SUSSEX

P. S. Pour argent comptant seulement

M. LE DR. McLAREN,

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCrake & Gibson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC

LUSSIER & ROUTHIER,

Bureau -- 569 Rue Sussex

M. J. GORMAN, LL.B.

OGARA MacFARVISH & WYLD

No. 34 1/2 Rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLICITEUR, ETC.

TAYLOR McVEETY

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

VALIN & CODE

BRADLEY & SNOW

GUNDRY & POWELL

J. T. JULIEN

VITPIER, PEINTRE

Mme LETCH, 435 rue Wellington

Mlle COLLINS A. toujours

JOHN KERRIGAN

J. STEWART

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc.

22 Rue Metcalfe, Ottawa.

T. J. SEATON

LA

STO

LES

Les

Rend

Pi

49 5

THE

La deman

de 30 cts a

nous avons c

de notre cli

ter une plus

que d'habit

maintenan

l'avons trou

à celui que

ravant, de

mande augm

30 cents la li

STROUD

100 rue Riendeau

C'EST

MO

Pour sagace dans un ment v tements Depuis petite d'enfant la plus g de dam pret pou Cette v vente naire, es le but rager le hatifs p temps et véritable en allan en pala ment p nouvele 318 RUE

Que les dan des l'organ a bon de

WOO

Vente de bon ma

LA VENTE INCOMPARABLE DU STOCK DE H. H. PIGEON EST COMMENCEE

LES ACHETEURS ABONDENT

Les marchandises se sacrifient

Rendez - Vous a Bonne Heure CHEZ

Pigeon Pigeon & Cie.,

49 51 Rue Rideau OTTAWA

THE JAPON

La demande pour notre thé de 30 cts a été si grande, que nous avons cru, dans l'intérêt de notre clientèle, d'en acheter une plus grande quantité que d'habitude.

STROUD & FRERES

109 rue Rideau et 172 rue Sparks

C'EST LE BON MOMENT

Pour l'acheteur sagace de choisir dans un assortiment varié de vêtements de dessous. Depuis la plus petite chemise d'enfants jusqu'à la plus grande robe de dame, tout est prêt pour l'usage.

318 RUE WELLINGTON

Woodcock

Vente à bon marché pour une occasion seulement.

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA 20 FÉV 1890

La chambre siège à huis-clos jusqu'à quatre heures et discute de nouvelles la question des sièges dans la galerie du Sénat.

SIR J. MACDONALD répondant à M. Langelier (Montmorency) dit que le gouvernement n'a pas été informé officiellement de la ligue de la Fédération Impériale.

SIR JOHN FINN fait un appel à la chambre pour entrer cette question qui peut avoir un résultat désastreux pour l'avenir des institutions du pays.

M. EDGAR parle contre le bill McCarthey. Il fait l'éloge de la race canadienne française, et dit qu'il avait été dans la chambre, lors du vote de l'amendement Beausoleil.

M. WHITE (de Rouffey) dit que l'amendement Thompson ne consiste rien qu'à voter contre l'amendement parce qu'il ne va pas assez loin dans le sens du bill McCarthey.

M. MITCHELL reprend le débat sur le projet de loi relatif à la population du pays. Sir J. Macdonald déclare que ce bill est dans l'intérêt du pays.

M. GOOK dit qu'il désapprouve le bill McCarthey, et qu'il votera pour l'amendement Thompson, s'il ne peut pas obtenir mieux. Il aurait préféré le renvoi pur et simple à six mois.

M. BECHARD se déclare contre le bill McCarthey. Il répète les paroles qu'il a prononcées l'été dernier, à Berthel, et prétend qu'elles ne justifient pas l'accusation que les journaux torontiens ont portée contre lui.

SIR J. MACDONALD félicite M. Mitchell de l'esprit de conciliation dont il a fait preuve dans son discours. Il dit que les sous-amendements de Sir J. Thompson est une mesure de paix dont l'objet est de régler une question très délicate.

qui n'a pas encore été soumise aux électeurs de ces territoires, et au sujet de laquelle cette assemblée n'a reçu du peuple aucun pouvoir.

Le sous-amendement de Sir J. Thompson ne parle pas de l'impulsion des ordonnances de N. O. pour la bonne raison que l'Assemblée législative des Territoires n'a aucun contrôle sur cette question.

M. Langelier fait ensuite un long discours sur la confédération, qui dit que la minorité protestante a été bien traitée par les Canadiens Français, puis le fait que les libéraux de Québec ont en pendant longtemps un protestant à leur tête, l'honorable M. Joly.

M. Langelier fait ensuite un long discours de rapports entre l'Angleterre et la France, protestants et catholiques depuis 1763, et dit qu'il n'y a eu que quelques fois de difficultés passagères, en général les rapports ont été amicaux et conciliants.

M. AMYOT propose, secondé par M. La Brosse, que le débat soit maintenant ajourné. SIR JOHN A. MACDONALD demande si M. Laurier ne croit pas qu'il vaudrait mieux terminer le débat ce soir.

M. LAURIER dit qu'il ne croit pas que le débat puisse se terminer ce soir, mais qu'il est tout probable qu'il pourra terminer demain soir.

SIR J. MACDONALD soutient alors à l'ajournement de demain avec l'entente que la chambre votera demain soir.

A L'INSTITUT CANADIEN Les deux cent personnes qui malgré une pluie et vent se sont rendus hier soir à l'Institut Canadien doivent se féliciter.

Une ouverture presque inédite jointe avec un talent toujours grandissant par M. Kearns. Rappel. M. F. DURVAL, avec une Barcarolle de Paganini David, était dans son élément.

M. DURVAL a dit récemment une seconde fois : quand il publie le tien, il ne se le laisse pas enlever facilement.

Notre ami M. Philippe Pelletier était un ouvrier de la "onzième heure." Demandé à la dernière minute et voulant réserver le vin de son crû pour une autre occasion, il a mis la main sur un ouvrage en pleine actualité de M. O'Reil et lui, en le parant de commentaires tantôt agréables tantôt approbatifs le fait consacrer à la fille de Jonathan. M. Pelletier nous a bien ce qu'il lui a fait savoir "l'entrée libre" ce qui est très opportun quand on lit l'Éclair, ce fin physiologiste qui ne dit jamais que le tiers de sa pensée. C'est son art.

Ce que nous appelons volontiers un des succès de la saison a été sans contredit le duo opératique Ne touchez pas à la femme, par Mlle Blain de St. Aubin et M. Mathé. On sait que nous n'aimons pas l'opéra, mais Mlle de St. Aubin est, à notre sens, l'une des plus agréables cantatrices que nous ayons jamais entendues. Elle est une musicienne à la fois rebelle et brillante; elle se joue avec une souplesse professionnelle des

l'égard des immigrants irlandais en 1847 qui nous arrivèrent dans la plus complète indigence et atteints de maladies contagieuses. M. Bechard explique ensuite que le nom de parti national que porte dans la province de Québec le parti dirigé par M. Mercier, ne signifie pas que ce parti soit ennemi de la race anglaise.

M. DEWDNEY parle de son administration des Territoires du Nord-Ouest, lorsqu'il en était lieutenant gouverneur. Il dit qu'il a négligé pendant quelques années de faire traduire et imprimer en français les ordonnances du conseil des Territoires, mais qu'il a réparé cette négligence dans les dernières années de son administration et que toutes les ordonnances depuis 1877 sont aujourd'hui imprimées en français. Pendant toute son administration, il n'a pas entendu de recommandations sérieuses contre ces traductions et ces impressions.

M. MASSON se déclare en faveur de l'amendement de Sir J. Thompson. M. DAVIES (Dufferin P. E.) après avoir critiqué le bill McCarthey fait l'éloge de M. Laurier et défend la position prise par M. Mercier à Québec, lors de la dernière célébration de la St. Jean-Baptiste. Il cite la partie de son discours contre laquelle M. McCarthey et ses partisans protestent, et dit que ces paroles ne renferment pas plus l'idée de trahison envers la couronne d'Angleterre que les deux premiers paragraphes du sous-amendement de Sir J. Thompson.

M. DAVIES critique ensuite la dernière partie du sous-amendement, qu'il qualifie de demi-mesure ne donnant pas de satisfaction satisfaisante de la question. M. McCarthey encouragé par le succès partiel qu'il aura remporté, cette année reviendra à la charge. Il se propose de terminer la tâche commencée. M. DAVIES finit en disant que le peuple du N. O. est le seul qui soit en position de décider quelle sera la langue officielle de ces territoires.

M. C. LANGELIER accuse M. McCarthey d'avoir attaqué, l'an dernier, la religion catholique et d'attaquer cette année la race française. Il défend ensuite la position de l'Assemblée législative des Territoires en faveur de la langue française. Il cite les paroles de Sir John Ross dans les débats sur la confédération, qui dit que la minorité protestante a été bien traitée par les Canadiens Français, puis le fait que les libéraux de Québec ont en pendant longtemps un protestant à leur tête, l'honorable M. Joly, et en dernier lieu, les déclarations de M. Rixford relatives à l'état des écoles protestantes dans la province de Québec. Il dit que la "Vérité" est l'organe d'aucun parti, et il cite clairement et ouvertement qu'il n'est pas l'organe de M. Mercier, et qu'il n'accepte ce ministre que comme un ministre national. Il cite aussi le récent article du Mail dans lequel il a été à la hauteur de sa renommée, ce qui n'est pas quand on songe à ses antécédents.

L'Espérance nous manque pour en dire plus long.

NOUVELLES LOCALES -Séance très charmante, hier soir à l'Université d'Ottawa à l'occasion de l'anniversaire de Washington. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche d'en faire un compte rendu aujourd'hui.

Sir Adolphe Caron a invité les journalistes à dîner chez lui, samedi soir. Le débat sur le bill McCarthey se continue encore aujourd'hui. M. Amyot parle en ce moment. La chambre votera probablement ce soir.

Des foules énormes visitent tous les jours l'Imperial Warehouse. Vente de fermetures.

Les bureaux des écoles séparées ont une assemblée, lundi soir.

Des foules énormes visitent tous les jours l'Imperial Warehouse. Vente de fermetures.

M. W. T. Bessell, confiseur et fruitier, rue Sussex, a fait connaître, en faveur de ses créanciers et de ses débiteurs, M. M. Matchmore et Gordon.

Monsieur et Mme Oscar Forest sont de retour de leur voyage de noces et pensionnent au No 180 rue Queen. Par de cartes.

Les banquiers auront une nouvelle entrevue avec l'honorable ministre des finances, demain, sur son invitation.

Des foules énormes visitent tous les jours l'Imperial Warehouse. Vente de fermetures.

Le débat sur la langue française a attiré, hier après midi et hier soir, des milliers de spectateurs à la chambre des communes qui était bondée à suffoquer.

Ce n'est pas avec Sir Donald Smith mais avec Sir Adams Archibald que M. J. B. Choinard avait parlé au sujet du vote sur l'amendement Beausoleil. M. Choinard aurait voté en faveur de l'amendement Beausoleil.

M. P. Chevillon Roger et madame Roger ont retenu une loge à la salle de l'opéra, pour la soirée de mercredi prochain. Mme J. Roger a envoyé un très joli mandarin en argent pour être ajouté à la liste nombreuse de effets qui seront donnés en prix à la fin de la soirée.

M. Corbell, le propriétaire du nouveau débit de l'honorable M. Chaplain part demain pour Terrebonne, et que l'on voit exposé chez M. A. D. Richard & Fils.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN HEUREUX NOEL ET Une Bonne et Heureuse Année BROWN, EDMONDSON & Cie., 61 RUE RIDEAU.

difficultés du dialogue musical et possède le chic parisien. Elle acte son chant avec un interlocuteur sympathique comme M. Mathé elle peut prétendre d'aller loin sur notre scène locale, toutefois, son talent, maître de sa volonté, ne la conduit pas vers un centre plus large et plus renommé.

M. L. H. Taché a nos vœux : il penche vers le Levant et cultive l'orientalisme qui contient à la fois la croyance et le scepticisme.

L'Asie et la borjane est de l'Europe donne ce qu'on lui demande ; lumière ou ténèbres ; Coran ou Évangile ; Christ ou Mahomet. C'est la terre du mystique, de la légende, de l'impossible elle sert de trait d'union entre un monde spéculatif et un monde matériel.

M. Taché a donné un vernissage très neuf, une physionomie très inédite à un ordre de chose tellement suranné que le bonhomme Thiers, traitant la question d'Orient, avait coutume de dire : "Si nous fouillions l'Arche !"

Nous soupçonnons M. Taché d'aimer plus le "musulmanisme" ses pompes et ses œuvres qu'il ne le parait. En cela il nous aviserait par comparaison de nos dévotions orientales. Son choix de traits empruntés au Coran était très opportun et sa description à crayon levé du paradis d'Islamisme est un modèle de condensation. On ne peut pas mieux jouer en face d'assoiffés avec la poire de la...

M. Taché dit bien et la prose et le vers. On sent grandir sous une diction tiède à dessin tout une série d'idées, retenues non moins à dessin. On n'est pas orientaliste impunément, quel qu'un d'ici cela avec raison. On ne touche pas au feu sans se brûler.

Il est si agréable d'être quelque peu fataliste ! M. Taché a donné beaucoup de relief à la série des cours littéraires en donnant cette note inattendue de l'orientalisme moderne après l'autre, celle à suite qui a dû s'entendre très heureux, hier, de n'être pas une jeune fille, car on a beaucoup parlé de lui en public.

Le Quatuor Albani qui ferait le programme nous force à abandonner à l'épouse notre vocabulaire d'épithètes laudatives. Nous sommes obligés de dire tout uniment qu'il a été à la hauteur de sa renommée, ce qui n'est pas quand on songe à ses antécédents.

NOUVELLES LOCALES -Séance très charmante, hier soir à l'Université d'Ottawa à l'occasion de l'anniversaire de Washington. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche d'en faire un compte rendu aujourd'hui.

Sir Adolphe Caron a invité les journalistes à dîner chez lui, samedi soir. Le débat sur le bill McCarthey se continue encore aujourd'hui. M. Amyot parle en ce moment. La chambre votera probablement ce soir.

Des foules énormes visitent tous les jours l'Imperial Warehouse. Vente de fermetures.

Les bureaux des écoles séparées ont une assemblée, lundi soir.

Des foules énormes visitent tous les jours l'Imperial Warehouse. Vente de fermetures.

M. W. T. Bessell, confiseur et fruitier, rue Sussex, a fait connaître, en faveur de ses créanciers et de ses débiteurs, M. M. Matchmore et Gordon.

Monsieur et Mme Oscar Forest sont de retour de leur voyage de noces et pensionnent au No 180 rue Queen. Par de cartes.

Les banquiers auront une nouvelle entrevue avec l'honorable ministre des finances, demain, sur son invitation.

Des foules énormes visitent tous les jours l'Imperial Warehouse. Vente de fermetures.

Le débat sur la langue française a attiré, hier après midi et hier soir, des milliers de spectateurs à la chambre des communes qui était bondée à suffoquer.

Ce n'est pas avec Sir Donald Smith mais avec Sir Adams Archibald que M. J. B. Choinard avait parlé au sujet du vote sur l'amendement Beausoleil. M. Choinard aurait voté en faveur de l'amendement Beausoleil.

faites à son établissement cette année pour le confort de ses pratiques, en a renouvelé une grande partie pour y établir une vitrine en argent pouvant contenir plusieurs milliers de cigares. Il est aussi procureur les meilleurs cigares Canadiens et importés qu'il vendra aux prix ordinaires du commerce. M. St. Louis a de plus fait poser de nouvelles lampes électriques, ce qui donne un aspect enchanteur à toute la soirée. Tout le monde devrait visiter l'établissement de M. St. Louis.

NOUVEAU HOTEL M. G. Gratton, si avantageusement connu du public voyageur et des citoyens d'Ottawa en général, vient de faire des améliorations considérables à son nouvel hôtel sur la rue Sussex, autrefois connu sous le nom de Rex Oak.

Cet hôtel est situé dans la partie centrale de la ville, bien chauffé, et confortablement meublé pour recevoir des pensionnaires et des voyageurs de passage, fait disparaître les prix sont très raisonnables \$1.00 par jour seulement pour les chambres temporaires. Les prix pour pension à la semaine ou au mois sont en proportion beaucoup plus bas. On les obtiendra sur demande.

La buvette de l'hôtel est fournie des meilleurs cigares et liqueurs qu'il y a sur le marché, et la salle de billards et pool est très bien aménagée. Les employés sont civils, courtois et obligés, et M. Gratton qui a montré un si grand tact dans le choix de ses employés est sûr de réussir dans son entreprise.

NOUVEAU FEUILLETON Nous sommes obligés d'annoncer à nos lecteurs que l'édition nouvelle LA MAIN DE VIRGINIE arrive à sa fin. On a bien sûr à sa lecture et nous même en relisant pour la deuxième fois nous n'avons pu nous empêcher d'éprouver plusieurs fois.

Pour faire une autre heureuse variante nous allons donner MAISON A VENDRE Sur les rues King, Daly, Stewart, Theodora, Waller, Nicholas College Avenue, Lisgar, Cooper, Cambridge, Wilbur, Neville, Albert, Ann, Elgin, Florence, Church, S. Patrick, Murray, Colong, Yule, George, Rideau, etc. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS \$1.00 par jour

Salle de Billard, Salon ne barbiotage, Restaurant annexé. Salle à Dîner, Spacieuse. 30 pièces chambres à coucher.

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS. L. LABERGE - PROPRIÉTAIRE

Agence et Commission ETABLIES AU No 21 Rue York, pres de la rue Sussex

CAP. WILLIAM McCAFFREY (Autrefois hôtelier, rue Queen)

J'attire l'attention des hommes d'affaires et autres sur le fait que j'ai ouvert une ligne d'affaires à Commission à l'endroit ci-dessus désigné.

Une prompt attention sera accordée à toutes affaires à moi confiées. Produits de toutes Espèces, Fruits ETC., ETC.

Capt. W. McCAFFREY.

ACHETEZ Le Home Comfort MACHINE A LAVER

NOUVEAU THE DE HUNTER

Hunter Tea Company

SCHARF & FORD

EPICERIES ET Provisions de Familles Aussi Hangar à grain et foin.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE un maître ou un matresse d'école pour le village de Nosthoning. L'applicant devra être muni d'un certificat de dixième ou de troisième classe pour Ontario et être capable d'enseigner le français et l'anglais. Mentionner le prix par année. Adresse à Thos. G. Gagnon, Nosthoning, Ont.

ON DEMANDE Une fille canadienne française, trouvers de l'emploi à l'étranger à Mme Oscar McDonald, No 22 rue St. André.

ON DEMANDE un jeune garçon pour porter le Cava à la Cité de Sabie. S'adresser à ce bureau.

ON DEMANDE Un piano neuf sortant de la manufacture Heintzman. Conditions faciles, s'adresser au bureau du Canada.

ON DEMANDE Un jeune garçon pour porter le Cava à l'Hotel de la Capitale. S'adresser au Bureau.

ON DEMANDE Un bon engin de seconde-main de 2 chevaux vapeur et une chaudière de Schevach. S'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE - Un piano neuf sortant de la manufacture Heintzman. Conditions faciles, s'adresser au bureau du Canada.

MAISONS A VENDRE Sur les rues King, Daly, Stewart, Theodora, Waller, Nicholas College Avenue, Lisgar, Cooper, Cambridge, Wilbur, Neville, Albert, Ann, Elgin, Florence, Church, S. Patrick, Murray, Colong, Yule, George, Rideau, etc. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Deux cottages sur la rue Alice, Ville Centrale, à 10 minutes du bureau de poste. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Une boulangerie de première classe, bonne résidence, remises, étables etc, conditions faciles. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

AVIS - Si vous désirez vendre par échantillon votre ménage, d'une manière avantageuse adressez vous à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Pour argent comptant on échange un "Prescott" 22 pouces en tole, 6 postes de passage, 3 postes de cuisine, 2 postes imitation de cheminée, 2 réfrigérateurs à l'huile à la Salle d'essai Macdonald, 47 rue Rideau.

A VENDRE - Deux tables de billards, 4 Billes pour table de pool, chaises, Reaux, Peintures, Une salle de billards complète, aussi une salle à manger. S'adresser à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

AVIS - Si vous désirez vendre par échantillon votre ménage, d'une manière avantageuse adressez vous à A. B. Macdonald, 47 rue Rideau.

Quand vous allez à Montreal rendez vous à l'Hotel Richeheu, le seul hotel de première classe dans le centre de la ville tout sur le plan European et Americain. J. B. Durocher, Propriétaire.

ACHETEZ Le Home Comfort MACHINE A LAVER

NOUVEAU THE DE HUNTER

Hunter Tea Company

SCHARF & FORD

EPICERIES ET Provisions de Familles Aussi Hangar à grain et foin.

